

L'ARTICLE DU JOUR

Fo. Hebdo N° 3020 du 29/02/2012

TROIS QUESTIONS À ... Françoise Gauchet,

Secrétaire générale adjointe de la Fédération FO des Finances

«La retenue à la source signifierait une pression fiscale pesant essentiellement sur les salariés et les retraités»

FO Hebdo: FO a toujours estimé que la retenue à la source était une mauvaise idée. Pourquoi?

Françoise Gauchet: Le système de retenue à la source constitue une source d'inégalité des citoyens devant l'impôt. En dévoiant des données personnelles de revenu (salaire du conjoint par exemple), ce système offrirait en effet un moyen de pression supplémentaire aux employeurs sur leurs salariés.

La retenue signifierait aussi une pression fiscale pesant essentiellement sur les salariés et les retraités dont les revenus sont connus. Ils seraient ainsi les seuls à régler leur impôt immédiatement et au comptant, ce qui amputerait aussitôt leur pouvoir d'achat.

En revanche, les professions non salariées n'acquitteraient leur impôt que bien plus tard et pourraient ainsi bénéficier, entre autres, des possibilités de placements financiers pendant le différé de versement.

FO Hebdo: En quoi l'argument selon lequel le prélèvement à la source réduirait le coût de la collecte de l'impôt n'est pas recevable?

Françoise Gauchet: En 2009 déjà, l'OCDE a montré que l'administration fiscale française – qui assure elle-même l'ensemble de ses missions – était loin d'être la plus coûteuse des administrations fiscales des pays développés. Elle se situe même dans la moyenne inférieure, à la vingtième place sur quarante-

deux pays étudiés. Le coût de gestion des missions est ainsi faible: 1,06% sur les recettes, 0,11% sur les dépenses de l'État et 0,15% pour les dépenses locales. Quelle entreprise pourrait mieux faire?

Dans de nombreux pays justement, on a privatisé certaines missions fiscales et financières de l'État. Le recouvrement de l'impôt est assuré par des banques, parfois par les employeurs. Cela génère toujours des coûts privés élevés qui s'additionnent aux coûts publics.

FO Hebdo: En quoi une retenue de l'impôt à la source modifierait le rôle de l'État dans la collecte de l'impôt républicain?

Françoise Gauchet: Adopter

la retenue à la source équivaldrait à privatiser le recouvrement de l'impôt et donc transformer les entreprises en percepteur! Cela signifierait leur donner de très importants moyens de trésorerie, comme c'est d'ailleurs le cas pour les retenues sociales ouvrières avec le différé considérable de règlement à l'État et aux caisses sociales des sommes retenues en fin de mois sur la paye des salariés. Or, comme actuellement – et à l'instar de ce qui se passe aussi pour le recouvrement de la TVA –, des problèmes de pertes d'encaissement pour l'État ne manqueraient pas d'apparaître en cas de difficultés financières ou de disparition de l'entreprise devenue collecteur d'impôt sur le revenu.

Fo. Hebdo N° 3020 du 29/02/2012

TROIS QUESTIONS À Dominique Goussot

Secrétaire général du Syndicat national FO des personnels de la Cour des comptes et des chambres régionales et territoriales des comptes (SNPC FO).

«Les principes d'indivisibilité de la République sont menacés»

FO Hebdo: Pourra-t-on encore réellement contrôler les finances publiques locales à travers ces CRC géantes?

D. Goussot: Dès lors qu'elles n'auront plus à juger les trois quarts des comptes qu'elles vérifient actuellement, les CRC ne seront plus en mesure d'examiner la gestion de certaines collectivités, par ailleurs soumises à un contrôle de légalité amoindri. De surcroît, la suppression de sept CRC entraînera un élargissement très important des compétences territoriales des chambres là où elles seront regroupées. L'accroissement des distances nuira aux contrôles.

FO Hebdo: Y a-t-il des risques à alléger les missions des CRC?

D. Goussot: Des collectivités qui échappent à toute tutelle a priori de la part de l'État depuis 1982 ne peuvent exercer des compétences de plus en plus larges sans deux contrepois forts: le contrôle de la légalité de leurs actes par le juge administratif et

celui de la régularité et de la pertinence de leur gestion financière. Si ces contrepois sont affaiblis, les principes d'égalité et d'indivisibilité de la République sont menacés. C'est l'un des enjeux de la réforme.

FO Hebdo: Est-ce amoindrir la mission des CRC que de les orienter vers la réalisation d'audits sur les politiques publiques?

D. Goussot: L'évaluation des politiques publiques est un objet non identifié. Dans le numéro 37 de la revue *Cités*, Bernard Guillaume fustigeait à juste titre «l'idéologie de la performance et l'ivresse de sa supériorité» qui l'animent. Didier Migaud épouse cette idéologie et sombre dans cette ivresse. Ambition inavouable et inavouée: les CRC deviendraient les soutiers de la Cour pour conduire l'évaluation des politiques publiques, au détriment de leurs missions.

CONJONCTURE

Les dépenses des ménages en biens ont reculé de 0,4 % en euros constants en janvier, a indiqué l'Insee hier. La chute des ventes de voitures en explique une bonne part.

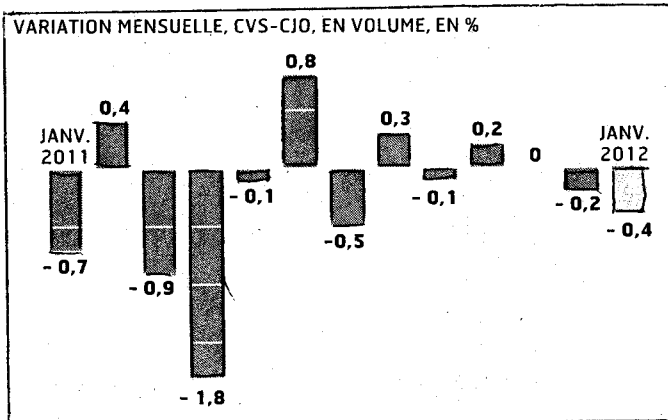
La consommation démarre 2012 en petite forme *les Echos 23/12*

Ni bon ni mauvais : les Français ont légèrement réduit leur consommation en janvier, mais celle-ci avait finalement moins chuté qu'initialement annoncé en décembre, indiquent les chiffres publiés hier par l'Insee. La consommation en biens (produits manufacturés, alimentation, énergie, soit environ la moitié de la consommation totale) a cédé 0,4 % en janvier par rapport au mois précédent, en euros constants (données corrigées des jours ouvrables et des variations saisonnières). Et l'Insee a révisé en hausse d'un demi-point, à -0,2 %, le chiffre de décembre : des données parvenues tardivement sur les ventes d'électronique grand public, importantes au moment de Noël, l'expliquent en partie. La révision à la hausse est également imputable aux ventes de voitures. « Elles fluctuent beaucoup, c'est une série difficile à désaisonnaliser », note Eric Dubois, directeur des études et synthèses économiques de l'Insee.

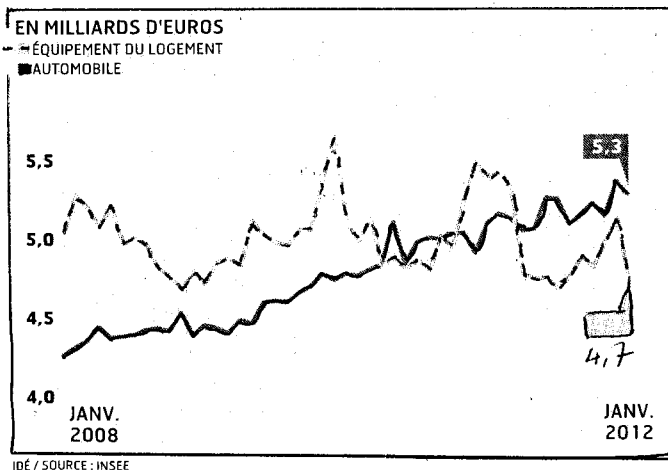
Hausse des dépenses d'énergie

Meilleures qu'annoncé en décembre (+2,8 %), les ventes de voitures ont accusé le coup en janvier, en cédant 7,6 %. « Les ménages pourraient avoir anticipé leurs achats de voitures face au durcissement du bonus-malus au 1^{er} janvier 2012 », observe l'Insee. Le malus a été durci jusqu'à 1.000 euros supplémentaires. « L'ampleur de la chute suggère une détérioration plus profonde résultant en particulier du très bas niveau de

LA CONSOMMATION DES MÉNAGES BAISSE EN JANVIER...



... AINSI QUE LES ACHATS DE BIENS DURABLES



confiance, lui-même alimenté par le niveau élevé du chômage et les craintes sur le pouvoir d'achat en général », juge de son côté Hélène Baudchon, économiste à BNP Paribas.

Au-delà des produits manufacturés, l'alimentation a repris quelques couleurs (+1,4 %), de même que les dépenses en énergie (+2 %) après un automne très doux. Et la vague de

-7,6%

Le recul des ventes de voitures en janvier.

froid, qui ne s'est installée qu'en février, laisse augurer une nouvelle hausse ce mois-ci.

Au final, la baisse de janvier « ne crée pas de signal très fort », juge Eric Dubois. Autrement dit, la prévision de l'institut statistique d'une consommation totale des ménages stagnante (+0,1 % au premier puis au deuxième trimestre) reste d'actualité. L'Insee anticipait en décembre un PIB en recul de 0,1 % au premier trimestre, cette année, tandis que la Banque de France prévoit une stabilité. « Il n'est pas anormal d'observer un tassement de la consommation, au contraire. C'est son ampleur qu'il faut surveiller », note BNP Paribas, qui table sur un recul « limité » du PIB au premier trimestre.

VÉRONIQUE LE BILLON

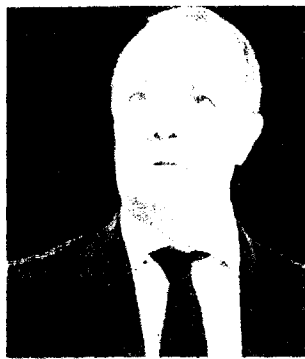
LYON ET SA REGION

Rédaction : 4 rue Montrochet, 69002 Lyon - 04 78 14 76 00 - rhone@leprogres.fr ; Publicité : 04 72 22 24 37 - lprpubli

Lacombe compare les joueurs de l'OL à des fonctionnaires : carton rouge de Force ouvrière

Le syndicat FO du Rhône réclame des « excuses publiques » au conseiller de Jean-Michel Aulas.

Pascal Lagrue est furieux. Et il n'est pas le seul : « De très nombreux fonctionnaires me passent des coups de fils depuis la semaine dernière, ils vivent ça très mal », rapporte le secrétaire général du syndicat Force ouvrière (FO) dans le Rhône, qui a diffusé hier un communiqué pour dire « Stop aux insultes et à la stigmatisation [...] ». En cause ? De récents propos de Bernard Lacombe. Dans une interview au quotidien *Le Parisien*, le conseiller du président de l'Olympique lyonnais (OL), Jean-Michel Aulas, a notamment déclaré, à propos des joueurs de cette équipe : « J'ai l'impression de voir une équipe de fonctionnaires ! On dirait que chacun calcule ses efforts : faut pas trop que je coure, je vais passer pour un con ! » Sur RTL, même tonalité, toujours à propos des joueurs de l'OL :



« Bernard Lacombe s'était exprimé sur RTL et dans *Le Parisien*.

Photo Le Progrès

« On a des gens qui font plus penser à des fonctionnaires bien payés qu'à des joueurs de haut niveau, il faut se dire les choses : il y a trop d'insuffisances. » Réaction de Pascal Lagrue, par ailleurs membre de la commission exécutive du bureau confédéral de FO : « Quand j'ai lu et entendu ça, j'ai bondi. Bernard Lacombe considère que ses joueurs sont des fainéants, ce qui est son droit, mais là où ça ne va pas, c'est qu'il fait une comparaison indécente avec les fonctionnaires. Quand on est responsable, on ne raconte

pas des inepties et on fait attention à ce qu'on dit. Un peu de décence enfin ! J'invite Bernard Lacombe à venir voir toutes les difficultés rencontrées, en particulier par les personnels de la fonction publique hospitalière ou à venir constater toutes les pertes de pouvoir d'achat subies par les agents des Impôts, à cause des regroupements de service et des démenagements ». Le secrétaire général de FO dans le Rhône, qui n'est pas fonctionnaire mais employé dans le privé, assure « n'avoir rien contre l'OL ». « Même si je suis plus fan de rugby, il m'arrive d'aller à Gerland, le foot est un sport populaire et d'ailleurs, Bernard Lacombe ne devrait pas oublier qu'il y a parmi les supporters de l'OL, sans doute des centaines, voire des milliers de fonctionnaires. » Le responsable syndical réclame « des excuses publiques » au conseiller de Jean-Michel Aulas. A 20 heures hier soir, Bernard Lacombe n'avait pu être joint par *Le Progrès*. ■

Nicolas Ballet

Le Progrès du 28/02/2012